

C'est assez long parce que le choix des questions écrites obligent à détailler. Et puis aussi car on parle quand même de l'administration d'un village de 1,6 M€ de budget de fonctionnement et 800 000 € en investissements en 2024 (sans compter l'assainissement) et sans doute plus dans les années à venir.

Évidemment les questions ne portent que sur des points négatifs pour que vous puissiez répondre. Je ne vais pas vous demander de réagir aux points identifiés comme positifs.

Si la totalité des questions et de vos réponses ne figureront pas dans l'article principal pour des raisons de lisibilité, elles seront publiées intégralement au bas de l'article via un lien qui y renverra. Ce lien sera aussi mentionné dans le corps de l'article.

Rappel : l'article paraîtra vers le 6 mars donc les réponses devront me parvenir avant si vous souhaitez qu'elles figurent dans la première version de l'article. Sinon, elles seront intégrées après parution.

Questions

Il y aura donc une seule liste : Qu'avez-vous à dire à ceux et celles qui, de ce fait, pensent que ce n'est pas nécessaire d'aller voter le 15 mars ?

La question d'une candidature sur la liste a fait débat (je ne donne pas le nom car ce n'est pas mon sujet) et elle a entraîné le retrait d'un candidat déclaré de longue date. Des outils d'intelligence collective pour la gestion des conflits qui ont résulté (assez classiques dans l'élaboration d'une liste) ont-il été utilisés ?

Si oui lesquels ?

Si non pensez-vous avec le recul que ça aurait été utile ?

Comment avez-vous résolu le problème ? Collectivement ou pas ?

Pourquoi avoir fait figurer sur la grande photo (celle publiée mi-janvier) des gens qui n'ont pas ou peu participé au collectif ?

Il y a trois personnes d'un même hameau (Sourbins) sur la liste. Des personnes y compris de votre collectif pensent que c'est un problème. Que leur répondez-vous ?

Il n'y a pas d'agriculteur sur la liste. Certains y ont vu un problème pour un village où l'agriculture a une place importante. Que leur répondez-vous ?

Quelle sera la personne candidate pour siéger à la communauté de communes ?

Qu'en pensez-vous communiquer son nom ?

Comment avez-vous réparti les délégations et les rôles ?

Quand ?

Vous semblez avoir fait le choix de binômes élu.e / habitant.e. Pourquoi n'en parlez-vous pas ?

Quelles règles avez-vous fixé pour répartir les indemnités des élu.es ?

Beaucoup de personnes de la liste sont arrivées tard dans le groupe. Ne craignez-vous pas que ça puisse être un problème pour la suite notamment pour la cohésion ?

Qu'avez-vous prévu pour palier ça ?